



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**EMBARGO au 4 février 2021 à 11h00**

Delémont, le 2 février 2021

### **Place Roland-Béguelin et zone de rencontre en Vieille Ville de Delémont - Ouverture de la consultation publique**

**L'ensemble de la population de Delémont et tous les milieux intéressés sont invités à prendre position et à s'exprimer sur le réaménagement de la place Roland-Béguelin et sur la zone de rencontre en Vieille Ville. Sous la forme d'un questionnaire en ligne, cette consultation vise à consolider les concepts à retenir en vue d'une demande de crédit au Conseil de Ville pour l'étude du projet détaillé. Elle est présentée lors d'une conférence de presse le 4 février 2021.**

Petit rappel des faits : le réaménagement de la place Roland-Béguelin a été défini comme une mesure prioritaire lors de la démarche participative engagée en 2017 sur les Etats généraux de la Vieille Ville. Un concours avait été lancé peu après et la population avait été conviée à des séances publiques pour suivre les études des bureaux. En juin 2019, le jury avait désigné comme lauréat le projet « Une place qui vit » ; celui-ci prévoyait une mise à niveau de la place pour un écoulement central et l'assainissement des réseaux souterrains, ainsi que la plantation d'un unique grand arbre, à l'image de la Place de la Liberté. Il proposait également un concept de zone de rencontre, avec la plantation de nombreux arbres sur les rues de l'Hôpital et du 23-Juin.

Pas convaincu par la plantation d'un seul arbre, le Conseil communal avait alors décidé d'engager une démarche participative afin d'étudier le projet en détail. Celui-ci était aussi remis en cause par une part de la population via une pétition. Le bureau lauréat a travaillé sur différentes variantes pour maintenir davantage d'arbres sur la place et, lors de la soirée participative de février 2020, une proposition de réaménagement comprenant huit arbres était acceptée – soit en conservant les arbres actuels, soit en les remplaçant en une fois. C'est ce dernier point qui fait l'objet de la consultation publique qui s'ouvre ce jour. Deux variantes sont proposées : maintenir les huit arbres existants côté nord aussi longtemps que possible et les remplacer progressivement (variante A), ou remplacer directement tous les arbres lors des travaux d'aménagement de la place (variante B). Ces deux alternatives sont présentées dans un tableau comparatif résumant avantages et inconvénients selon différents critères (techniques, sécuritaires, économiques et esthétiques). Les nouvelles essences proposées pour la place Roland-Béguelin sont visibles sur la rue du 23-Juin avec des images de leur rendu à la belle saison.

La présente consultation traite également des questions de mobilité et de stationnement. Il est proposé de mettre en zone de rencontre l'ensemble de la Vieille Ville comme l'a demandé une motion acceptée par le Conseil de Ville. Le principe est de limiter la vitesse du trafic à 20km/h et donner la priorité aux piétons, en remplacement de la zone 30 actuelle. L'accès à la Vieille Ville restera similaire à aujourd'hui pour les automobilistes, la vitesse devra seulement être adaptée. Quant au stationnement, afin de planter de nouveaux arbres et d'aménager des arrêts de bus selon les normes de la Loi pour les handicapés (LHand), une réorganisation est prévue sans diminution du nombre de places par rapport à l'état actuel.

Le Conseil communal tient à prendre en compte les retours issus de la consultation pour rendre sa décision sur la suite du projet. Il remercie déjà la population et les milieux intéressés pour leur collaboration en répondant au questionnaire prévu à cet effet jusqu'au 8 mars 2021. Les informations et le questionnaire pour la consultation seront disponibles sur le site internet de la Ville dès le 4 février sous : <http://www.delemont.ch/fr/Administration/Urbanisme-environnement-travaux-publics/Centre-ville-Plus/Vieille-Ville.html>

Le Conseil communal